

Fourniture de l'eau

Ville de Sion

Madame, Monsieur,

Notre société est mandatée par la Ville de Sion pour assurer l'exploitation et la maintenance de son réseau d'eau. À ce titre, nous vous informons des nouveaux tarifs appliqués dès le 1^{er} janvier 2024. Malgré cette augmentation, les tarifs de l'Eau de Sion restent parmi les plus avantageux de Suisse. Pour une famille de 4 personnes, cela représente environ 28 francs de plus par année.

Quels sont les tarifs 2024 pour la fourniture de l'eau de la Ville de Sion ?

Fourchettes arrêtées par le Conseil Général en date du 4 octobre 2022		Tarif au 1 ^{er} janvier 2024 (HT)																																																						
Taxe de raccordement unique																																																								
<ul style="list-style-type: none"> La taxe de raccordement unique équivaut à une contribution dans une fourchette comprise entre Fr. 53.20 et Fr. 64.80 par unité de raccordement et les frais effectifs d'appareillage jusqu'au compteur. Une unité de raccordement équivaut à 6 litres par minute. Les frais de génie civil sont à la charge du client. 		Fr./u 53.20																																																						
Taxes annuelles																																																								
<ul style="list-style-type: none"> Habitation, industrie, commerce <table border="0"> <tr> <td>Consommation</td> <td>67.20 – 86.40 ct/m³</td> <td></td> <td>67.20 ct / m³</td> </tr> <tr> <td>Taxe de base</td> <td>14.00 – 18.00 ct/m³ SIA</td> <td></td> <td>14.00 ct / m³ SIA</td> </tr> </table> 		Consommation	67.20 – 86.40 ct/m ³		67.20 ct / m ³	Taxe de base	14.00 – 18.00 ct/m ³ SIA		14.00 ct / m ³ SIA																																															
Consommation	67.20 – 86.40 ct/m ³		67.20 ct / m ³																																																					
Taxe de base	14.00 – 18.00 ct/m ³ SIA		14.00 ct / m ³ SIA																																																					
<ul style="list-style-type: none"> Chantiers, jardin, etc. <table border="0"> <tr> <td>Consommation</td> <td>1.00 – 1.30 Fr. /m³</td> <td></td> <td>1.00 Fr. / m³</td> </tr> <tr> <td>Taxe de base</td> <td>néant</td> <td></td> <td>néant</td> </tr> </table> 		Consommation	1.00 – 1.30 Fr. /m ³		1.00 Fr. / m ³	Taxe de base	néant		néant																																															
Consommation	1.00 – 1.30 Fr. /m ³		1.00 Fr. / m ³																																																					
Taxe de base	néant		néant																																																					
<ul style="list-style-type: none"> Installation de protection incendie Sprinkler <table border="0"> <tr> <td>Taxe ann.</td> <td>diam. 100 mm</td> <td>Fr.</td> <td>3'010.- – 3'870.-</td> <td>Fr.</td> <td>3'010.-</td> </tr> <tr> <td></td> <td>diam. 150 mm</td> <td>Fr.</td> <td>3'500.- – 4'500.-</td> <td>Fr.</td> <td>3'500.-</td> </tr> <tr> <td></td> <td>diam. 200 mm</td> <td>Fr.</td> <td>4'550.- – 5'850.-</td> <td>Fr.</td> <td>4'550.-</td> </tr> </table> 		Taxe ann.	diam. 100 mm	Fr.	3'010.- – 3'870.-	Fr.	3'010.-		diam. 150 mm	Fr.	3'500.- – 4'500.-	Fr.	3'500.-		diam. 200 mm	Fr.	4'550.- – 5'850.-	Fr.	4'550.-																																					
Taxe ann.	diam. 100 mm	Fr.	3'010.- – 3'870.-	Fr.	3'010.-																																																			
	diam. 150 mm	Fr.	3'500.- – 4'500.-	Fr.	3'500.-																																																			
	diam. 200 mm	Fr.	4'550.- – 5'850.-	Fr.	4'550.-																																																			
<ul style="list-style-type: none"> Location des compteurs (Tarif par mois) <table border="0"> <tr> <td>Diamètre</td> <td>20 mm (3/4")</td> <td>Fr.</td> <td>4.20 – 5.40</td> <td>Fr.</td> <td>4.20</td> </tr> <tr> <td></td> <td>25 mm (1")</td> <td>Fr.</td> <td>5.04 – 6.48</td> <td>Fr.</td> <td>5.04</td> </tr> <tr> <td></td> <td>32 mm (1 ¼")</td> <td>Fr.</td> <td>5.95 – 7.65</td> <td>Fr.</td> <td>5.95</td> </tr> <tr> <td></td> <td>40 mm (1 ½")</td> <td>Fr.</td> <td>8.40 – 10.80</td> <td>Fr.</td> <td>8.40</td> </tr> <tr> <td></td> <td>50 mm (2")</td> <td>Fr.</td> <td>15.12 – 19.44</td> <td>Fr.</td> <td>15.12</td> </tr> <tr> <td></td> <td>65 mm (2 ½")</td> <td>Fr.</td> <td>20.16 – 25.92</td> <td>Fr.</td> <td>20.16</td> </tr> <tr> <td></td> <td>80 mm (3")</td> <td>Fr.</td> <td>22.68 – 29.16</td> <td>Fr.</td> <td>22.68</td> </tr> <tr> <td></td> <td>100 mm (4")</td> <td>Fr.</td> <td>28.56 – 36.72</td> <td>Fr.</td> <td>28.56</td> </tr> <tr> <td></td> <td>150 mm (6")</td> <td>Fr.</td> <td>50.40 – 64.80</td> <td>Fr.</td> <td>50.40</td> </tr> </table> 		Diamètre	20 mm (3/4")	Fr.	4.20 – 5.40	Fr.	4.20		25 mm (1")	Fr.	5.04 – 6.48	Fr.	5.04		32 mm (1 ¼")	Fr.	5.95 – 7.65	Fr.	5.95		40 mm (1 ½")	Fr.	8.40 – 10.80	Fr.	8.40		50 mm (2")	Fr.	15.12 – 19.44	Fr.	15.12		65 mm (2 ½")	Fr.	20.16 – 25.92	Fr.	20.16		80 mm (3")	Fr.	22.68 – 29.16	Fr.	22.68		100 mm (4")	Fr.	28.56 – 36.72	Fr.	28.56		150 mm (6")	Fr.	50.40 – 64.80	Fr.	50.40	
Diamètre	20 mm (3/4")	Fr.	4.20 – 5.40	Fr.	4.20																																																			
	25 mm (1")	Fr.	5.04 – 6.48	Fr.	5.04																																																			
	32 mm (1 ¼")	Fr.	5.95 – 7.65	Fr.	5.95																																																			
	40 mm (1 ½")	Fr.	8.40 – 10.80	Fr.	8.40																																																			
	50 mm (2")	Fr.	15.12 – 19.44	Fr.	15.12																																																			
	65 mm (2 ½")	Fr.	20.16 – 25.92	Fr.	20.16																																																			
	80 mm (3")	Fr.	22.68 – 29.16	Fr.	22.68																																																			
	100 mm (4")	Fr.	28.56 – 36.72	Fr.	28.56																																																			
	150 mm (6")	Fr.	50.40 – 64.80	Fr.	50.40																																																			

Comment est géré et contrôlé le réseau d'eau ?

De manière générale en Suisse, l'eau potable est rigoureusement contrôlée par des analyses régulières et des mesures précises. Le réseau d'eau potable de Sion est constitué d'environ 225 kilomètres de canalisations et de 17 réservoirs pour distribuer l'eau aux quelques 35 000 habitants de la commune. Chaque année, près de 300 analyses bactériologiques et près de 100 tests chimiques sont transmises au Laboratoire cantonal de la consommation et affaires vétérinaires (SCAV) afin de garantir la qualité de l'eau.

Le réseau est surveillé en permanence au travers d'une télégestion avec un service de piquet 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Comment est fixé le tarif de l'eau et pourquoi augmente-t-il ?

La loi donne la compétence aux communes de fixer le tarif de l'eau potable. Ce service doit être autofinancé, il est interdit de faire des bénéfices ou des pertes dans ce secteur. Les tarifs sont donc calculés de façon à couvrir l'ensemble des coûts, principalement composés de frais fixes.

Pour permettre aux citoyens de bénéficier d'une eau potable de haute qualité, la Ville de Sion réalise :

- des travaux d'assainissement du réseau existant
- la construction d'un nouveau réservoir au lieu-dit De Wolf
- la modernisation des réseaux des Agettes et de Salin avec l'intégration de turbines
- la rénovation des sources de la Fille et de son réseau de distribution

Cette hausse est nécessaire pour maintenir l'équilibre budgétaire du service de l'eau et pour financer un plan d'investissement raisonné, garant d'un service de l'eau qui restera à l'avenir performant et résilient.

Le règlement général concernant la fourniture de l'eau ainsi que les communiqués de la Ville de Sion sont à disposition sur www.sion.ch ou www.eaudesion.ch.

Malgré cette augmentation, les tarifs de l'eau de Sion restent parmi les plus compétitifs de Suisse selon une étude de Monsieur Prix du 22 juin 2023.



225 km

de canalisations sur le réseau d'eau de Sion



+ de 300

prélèvements effectués chaque année

Comment est composé le tarif de l'eau ?

L'eau est offerte par la nature, le consommateur paye l'ensemble des services nécessaires à l'approvisionnement d'une eau potable de qualité: le prélèvement / captage, le processus de potabilisation, les installations de stockage, la distribution (transport de l'eau), la surveillance et la maintenance de toutes les infrastructures.



410 litres

est la consommation moyenne d'un ménage par jour



2.40 CHF

d'augmentation par mois pour un ménage moyen de quatre personnes

Qu'est-ce que cette augmentation représente pour un ménage ?

Pour une famille de 4 personnes (deux adultes et de deux enfants), la consommation moyenne est de 410 litres par jour, soit 150 m³ d'eau au total par année. Avec les nouveaux tarifs, cela représente une augmentation de 28 francs par an, soit 2 francs 40 par mois.

Il s'agit d'une moyenne. Plus la maison est grande, plus les dépenses sont importantes. Tout dépend également des habitudes de vie de chacun.

Ci-dessous, un exemple de répartition moyenne de la consommation d'eau par personne et par jour :

